

**AVIS D'IMPÔT 2018**

**TAXES FONCIÈRES**

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. MAUBOURGUET  
RUE DARRICAU  
65700 MAUBOURGUET

eco' pli 86 POITIERS PIC 30.10.18 CI0202



1649029597 0000

M BOUJON PIERRE  
8 RUE PYRENEES  
65700 SOMBRUN

1649029597 0000



**Vos références**

Numéro fiscal (C) : 08 00 430 276 387  
Référence de l'avis : 18 65 4148643 24  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 3056645 19  
RUM\* FR46ZZ005002M365305664519  
Numéro de propriétaire : 429 B00054A  
Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 4101 MBBLXW  
M BOUJON PIERRE EVARIST

PROP/INDIVIS MBF7ZV  
MME TORMAN GINETTE VIOLETTE

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 06/09/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018  
\* Référence Unique de Mandat

**Votre situation**

<b>MONTANT RESTANT À PRÉLEVER</b>	<b>129,00 €</b>
<hr/>	
<b>Détail du montant restant à prélever</b>	
Montant de vos taxes foncières	585,00 €
Acomptes mensuels versés	456,00 €

65020

Compte à débiter :  
FR76 1690 6010 0111 5317 0002 333  
M OU MME BOUJON PIERRE  
CRCA MAUBOURGUET

**Prochaines échéances 2018**

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	57,00 €
15 OCTOBRE 2018	57,00 €
15 NOVEMBRE 2018	15,00 €

**AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :**

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	58,00 €	17 JUIN 2019	58,00 €
15 FEVRIER 2019	58,00 €	15 JUILLET 2019	58,00 €
15 MARS 2019	58,00 €	16 AOUT 2019	58,00 €
15 AVRIL 2019	58,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	58,00 €
15 MAI 2019	58,00 €	15 OCTOBRE 2019	58,00 €

PUBLIÉ et ENREGISTRÉ à la Conservation des Hypothèques  
de TARBES - 1<sup>er</sup> Bureau - n° - 2 FEV. 1982

T.	4200ff	Vol. 2222 n° 12
T.D.		Dépôt 34/2504
F. ou TL.	60ff	
Sal.		Reçu quatre mille deux cent
Total	4260ff	

soixante francs.

LA CONSERVATEUR, MPE/NL.

BLANC LASGLEIZES TOULOUSE  
NOTAIRES ASSOCIÉS  
7, Place Jean Jaurès  
65000 TARBES

L'AN 1981,  
Le 23 DÉCEMBRE,

Maître Pierre LASGLEIZES, notaire associé de la  
Société Civile Professionnelle "Michel BLANC, Gérard  
DARGET, Pierre LASGLEIZES et Francis TOULOUSE,  
notaires associés" titulaire d'un Office notarial  
ayant son siège à TARBES (Hautes-Pyrénées), 7, Place  
Jean Jaurès,

A reçu le présent acte authentique à la requête  
des personnes ci-après identifiées.

#### OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

Si l'acte intervient entre plusieurs vendeurs et  
pluaiseurs acquéreurs, personnes physiques ou morales,  
agissant directement ou par mandataire, ils seront  
dénommés "le vendeur" et "l'acquéreur".

Les vendeurs agiront solidairement entr'eux, il  
en sera de même pour les acquéreurs.

Par ailleurs, les immeubles ou parties d'immeuble  
seront désignés sous le vocable "l'immeuble".

#### IDENTIFICATION DES PARTIES

Les personnes requérantes parties au présent  
acte, sont :

Madame Renée Georgette SEMENT, sans profession,  
demeurant à SOMBRUN, (Hautes-Pyrénées),

Veuve et non remariée de Monsieur Jean Marcel  
Eugène Paul LEMAITRE.

Née à ELBEUF, le 31 octobre 1920.

#### D'UNE PART.

Et Monsieur Pierre Evarist BOUJON, E.D.F. et  
Madame Ginette Violette TORMAN, sans profession,  
son épouse, demeurant ensemble à MAUBOURGUET (Hautes  
Pyrénées), 197, Rue du Maquis de Sombrun.

Nés savoir :

Le mari à FES (Maroc) le 28 novembre 1935.

L'épouse à POLIGNAC (Charente Maritime)

le 13 février 1944.

Mariés tous deux en premières noces  
sous l'ancien régime légal de la communauté  
de meubles et acquêts, à défaut de contrat  
de mariage préalable à leur union célébrée  
en la mairie de FORBACH (Moselle) le 21  
mai 1965 ;

Lequel régime matrimonial n'a subi depuis,  
aucune modification autres que celles  
légalés.

#### D'AUTRE PART.

R L  
B G  
V B  
E



PRESENCE OU REPRESENTATION :

Sont présents :  
Madame LEMAITRE ;  
Monsieur et Madame BOUJON.

LESQUELS, préalablement à la vente faisant l'objet des présnetes, ont exposé ce qui suit :

E X P O S E

Madame LEMAITRE comparante d'une part, déclare qu'elle est propriétaire de l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

Une maison d'habitation située commune de SOMBRUN (Hautes-Pyrénées), en rez de chaussée, composée de deux pièces, cuisine, grenier au-dessus, Grange, dépendances, sol, cour, jardin et verger, Le tout figurant au plan cadastral rénové de ladite commune comme suit :

<u>Section</u>	<u>Numéro</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Nature</u>	<u>Contenance</u>
C	466	Le Village	Pré	11a 80ca
C	467	d°	Jardin	3a 50ca
C	468	d°	Sol	4a 00ca

Soit une contenance totale de..... 19a 30ca

Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

ORIGINE DE PROPRIETE :

L'immeuble vendu appartient en propre à Madame LEMAITRE venderesse aux présentes, pour l'avoir recueilli dans la succession de Monsieur Jean Marcel Eugène Paul LEMAITRE, en son vivant ajusteur à l'A.T.S., décédé à SOMBRUN le 22 juin 1977, laissant pour seule et unique héritière, son épouse survivante comparante d'une part,  
- commune en biens meubles et acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée en la mairie de CAUDEBEC LES ELBEUF (Seine-Maritime) le 13 août 1949 ;

- Donataire en toute propriété de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers qui composent sa succession, sans aucune exception ni réserve en vertu d'une donation entr'époux reçu par Maître NIVIERE notaire à MAUBOURGUET le 20 novembre 1965 ;

- Et usufruitière légale de moitié des biens composant sa succession en vertu de l'article 767 du code civil ; lequel usufruit se confond avec le bénéfice de la donation plus étendue sus-énoncée,

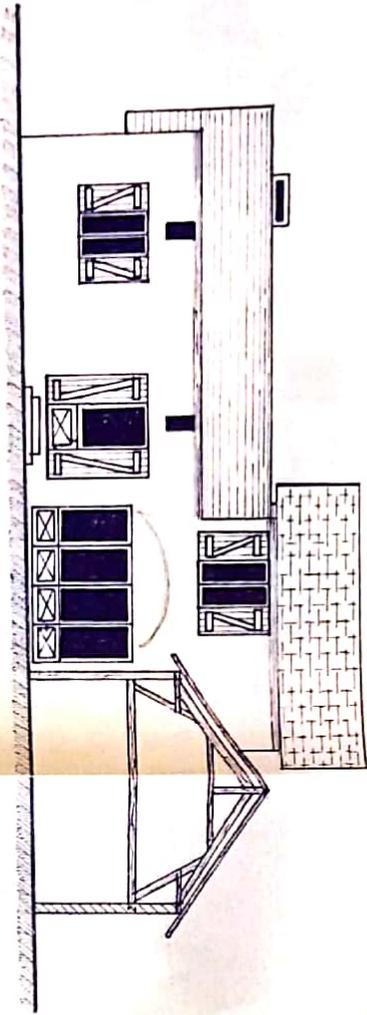
Ainsi que ces faits et qualités sont constatés dans un acte de notoriété dressé par Me NIVIERE notaire susnommé le 20 décembre 1977.

La transmission des biens et droits immobiliers est constatée dans un acte d'attestation de propriété dressée par Me NIVIERE notaire susnommé le 20 décembre 1977,

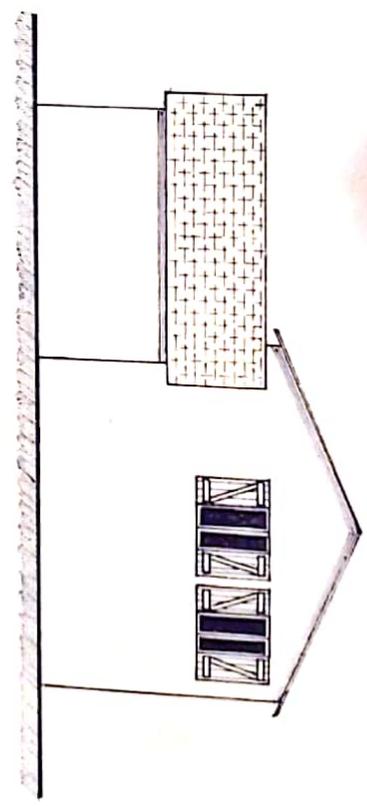
R L  
B. G  
B P  
I



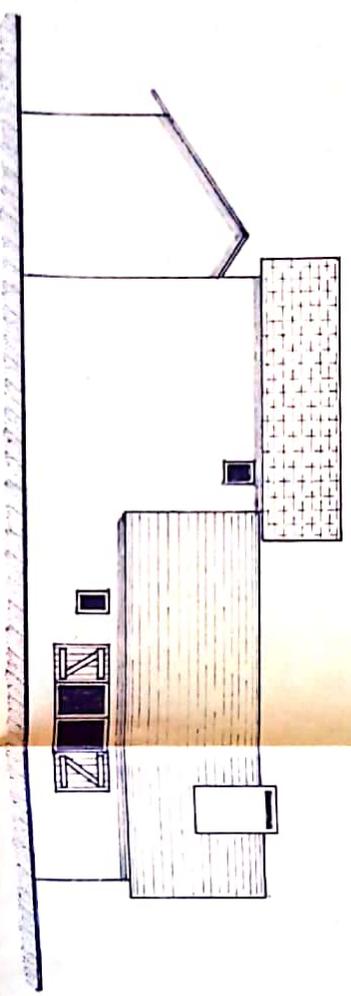
**FACADE SUD**



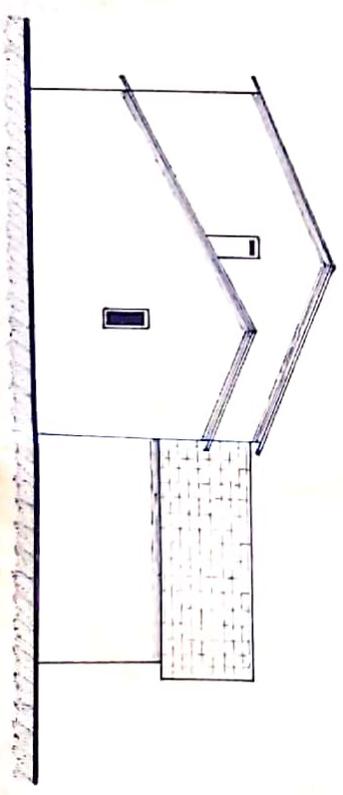
**FACADE EST**



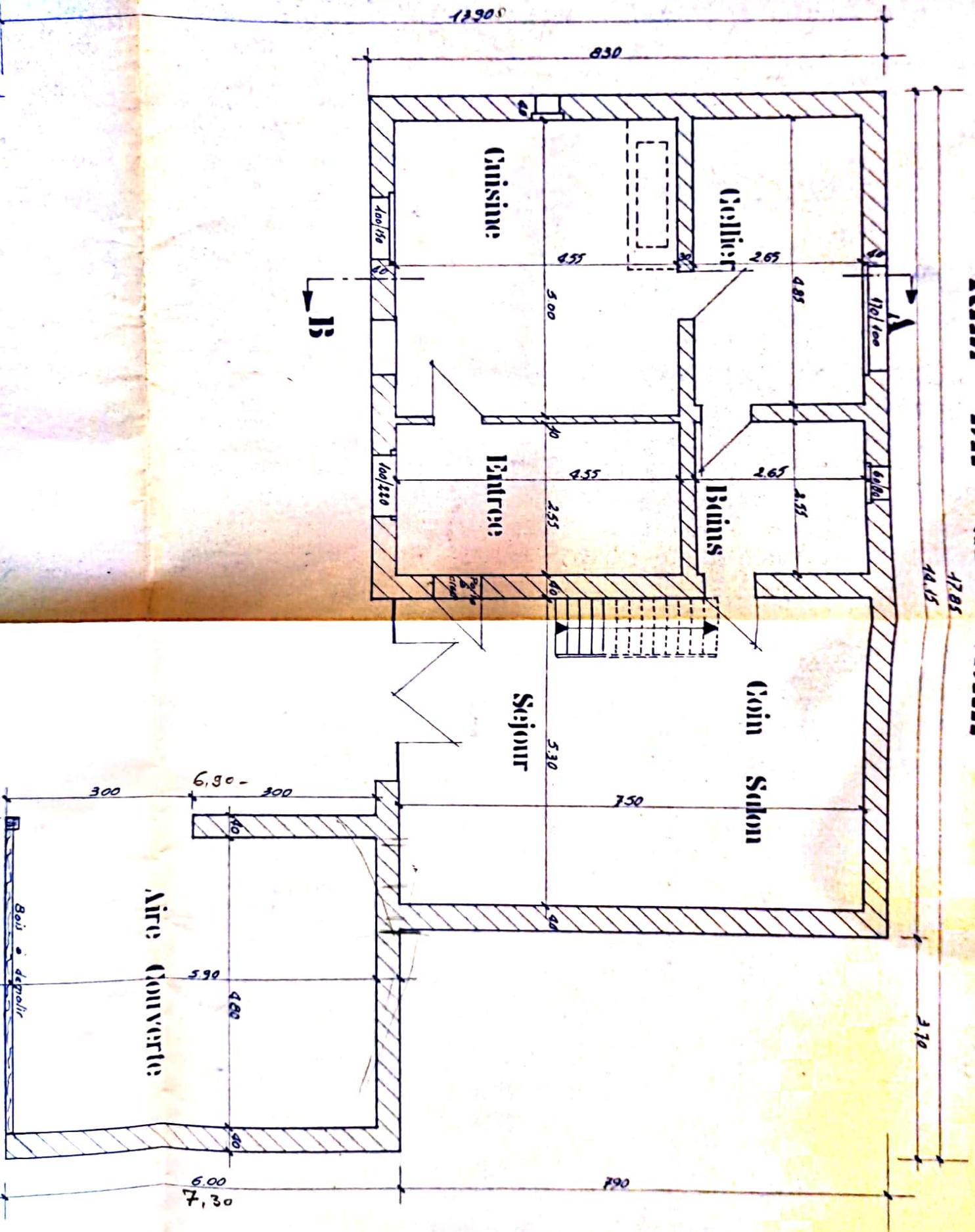
**FACADE NORD**



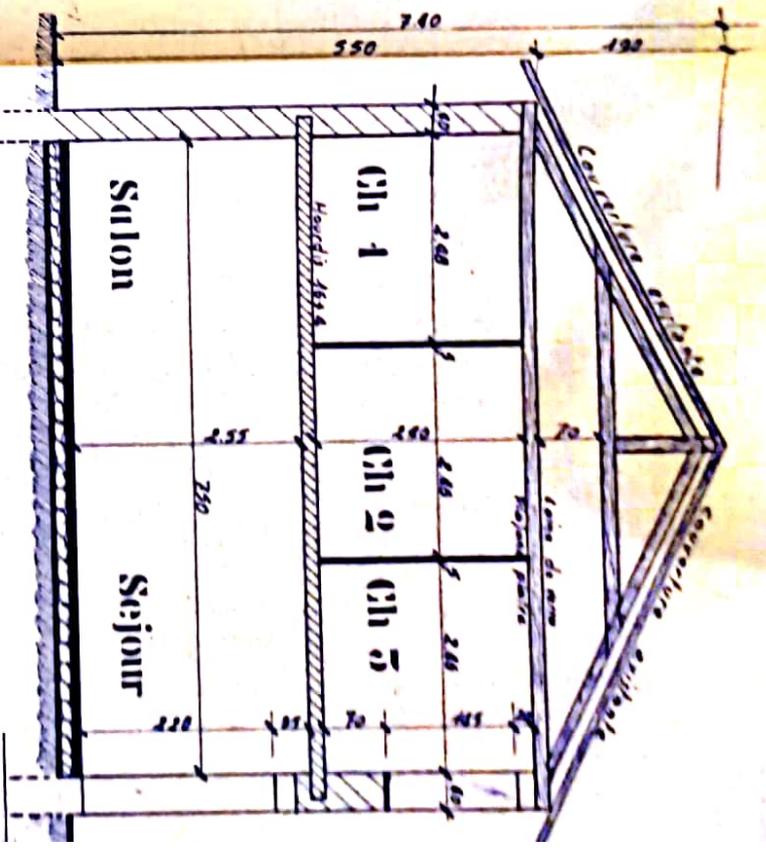
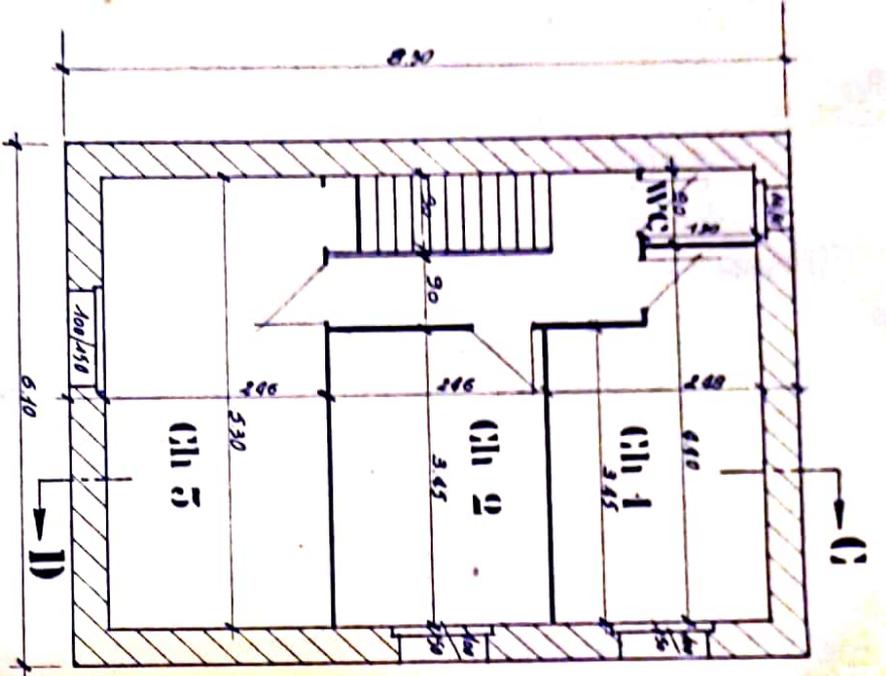
**FACADE OUEST**



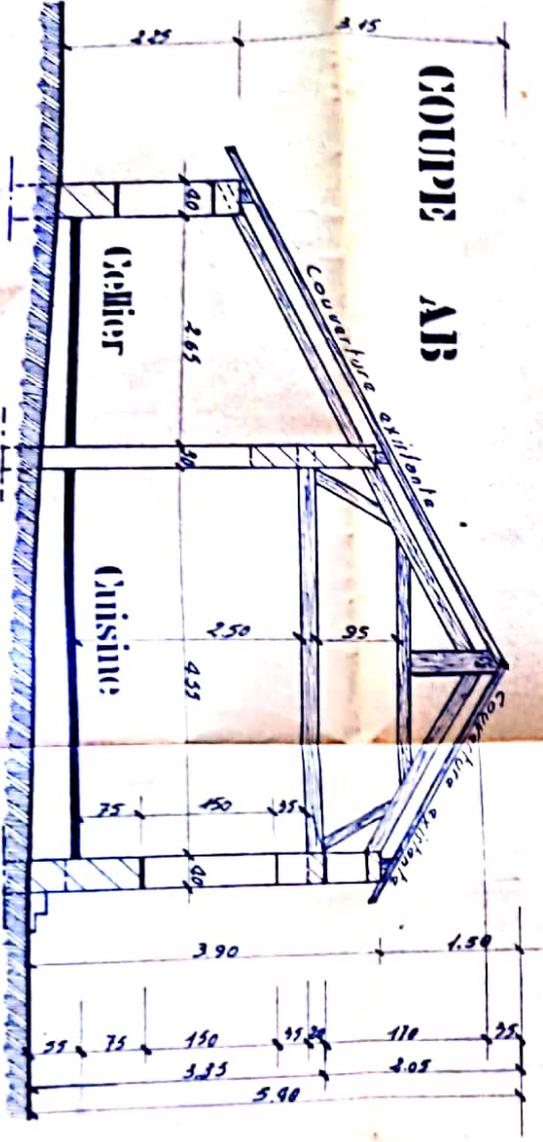
# REZ DE CHAUSSEE



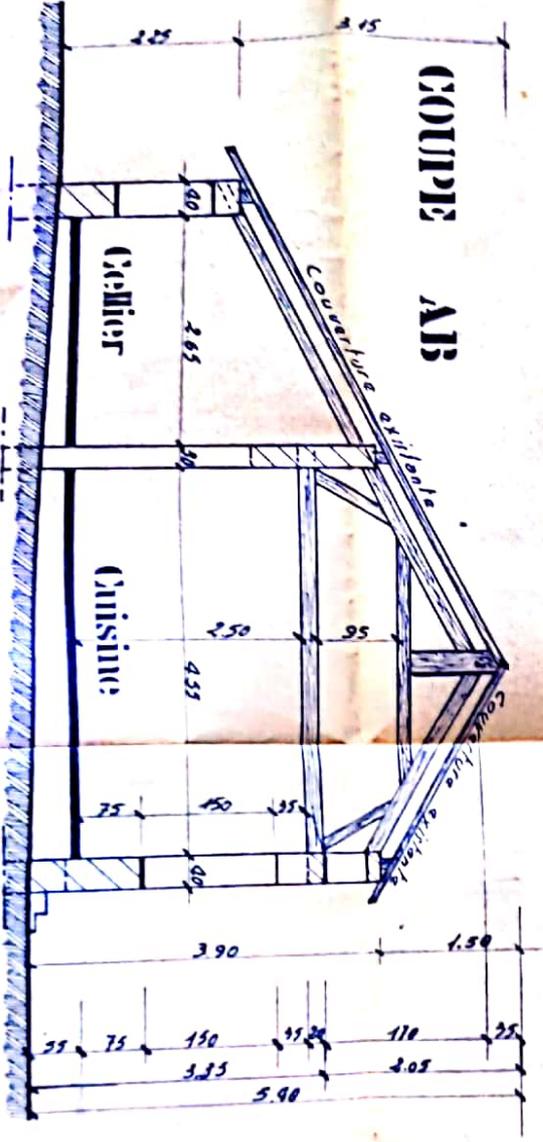
# ETAJAGE



## COUPE CD



## COUPE AB



# REZ DE CHAUSSEE

